BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1897

77 – SEINE-ET-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Ventes et cessions

500 632 989 RCS Meaux.
BATIFOR.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 175000 EUR.
Adresse : 119-121, avenue du général de gaulle, 77610 Marles-en-Brie.
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION-ABSORPTION 1. La Société Absorbante BATIFOR SARL au capital de 175.000 € Siège social : 119-121 avenue du Général de Gaulle 77610 MARLES-EN-BRIE RCS de MEAUX : 500 632 989 2. La Société Absorbée INVESTIGATION GEOTECHNIQUE DE FRANCE SARL au capital de 50.000 € Siège social : 2128 Route du Thoronet 83340 LE CANNET DES MAURES RCS de DRAGUIGNAN : 889 082 590 3. Caractéristiques du projet de fusion Évaluation de l'actif et du passif : L'actif total apporté par la société absorbée est évalué à : 645.302 euros. Le passif total transmis par la société absorbée est évalué à : 117.138 euros. L'actif net apporté s'élève donc à : 528.164 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : Il est prévu qu'il soit attribué 350 parts sociales de la société absorbante pour 1 part sociale de la société absorbée. Montant de la prime de fusion : La prime de fusion s'élève à 353.164 euros 4. Dépôt du projet de fusion Le projet de traité de fusion a été signé le 22 octobre 2026. Pour la société absorbante : Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de MEAUX le 27 octobre 2026 Pour la société absorbée : Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN le 27 octobre 2026.